



Forfait tarif divorce

Par Bree

Bonjour,

Je dois prendre un avocat pour un divorce pour faute de mon mari (c'est lui qui demande le divorce) mais ayant personnellement peu de moyens (une future pension de 500 ?). je voudrais savoir si je peux convenir avec lui d'un prix forfaitaire (soit 2000 à 3000 ?) mais sans frais qui se rajoutent sans cesse.

Bien cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Oui, par le biais d'une convention d'honoraires. Attention, en général le forfait ne couvrira que la première instance. S'il y a appel, il faudra trouver un nouvel accord.

L'avocat n'est pas obligé d'accepter cette demande.

Vous n'êtes pas éligible à l'aide juridictionnelle ?

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074
[/url]

Par isernon

bonjour,

si un divorce amiable peut faire l'objet d'un forfait fixe avec votre avocat, c'est plus difficile avec un divorce pour faute, par principe conflictuel, donc qui peut durer des années ce qui rend plus difficile de trouver un avocat qui accepte le principe du forfait.

salutations